

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3310

présenté par

Mme Le Grip, M. Nury, M. Le Fur, Mme Trastour-Isnart, M. Brun, Mme Audibert, M. Reda,
Mme Kuster, Mme Meunier, M. Forissier, M. Hetzel, Mme Beauvais et M. Viala

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 44, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.